

“108 h, c'est nous qui décidons”

Une rentrée encore bien morose

Dans les écoles des Hauts-de-Seine, la rentrée s'est parfois faite dans des conditions difficiles.

Le nombre de postes attribués pour le département pour les ouvertures et fermetures de classes étant largement insuffisant (30 postes pour 557 élèves de plus) n'a pas permis d'ouvrir des classes partout où c'était nécessaire, de mettre en place les priorités nationales (scolarisation des moins de 3 ans et plus de maîtres que de classes) et d'améliorer le remplacement des enseignants.

Pour preuve, à cette rentrée, le Directeur académique s'est retrouvé contraint d'ouvrir 10 classes là où il n'a vraiment pas pu faire autrement, et pour cela il a dû fermer 9 postes de remplaçants, sa réserve de postes étant épuisée.

Un nombre non négligeable d'écoles reste malgré tout avec des moyennes très élevées : plus de 27 élèves par classe en élémentaire et plus de 29 en maternelle en milieu ordinaire, ce qui a pour conséquences des classes à plus de 30 élèves.

D'autre part, la rentrée 2015 est marquée par un nombre important de nouveautés du point de vue des contenus à enseigner

les nouveaux programmes de maternelle sont entrés en vigueur au mois de septembre et ont remporté une large adhésion auprès de la communauté éducative.

Ils marquent une évolution importante en donnant des indications intéressantes pour mettre en œuvre une pédagogie spécifique de la maternelle.

Mais le ministère n'a pas jugé bon d'en fournir un exemplaire papier aux enseignants, pas plus que les documents d'accompagnement.

Le SNUipp-FSU a demandé à plusieurs reprises au ministère l'envoi d'un livret imprimé à chaque enseignant indispensable pour annoter, notamment en réunion...

Une impression aux frais des collectivités n'est pas admissible.

Le SNUipp-FSU 92 est intervenu dans ce sens auprès du DASEN, pour lui rappeler que dans toute profession, les contrats de travail et fiches de postes (car c'est bien ce que sont les programmes pour les enseignants) sont donnés aux salariés en version papier.

En élémentaire, on voit le retour des évaluations à l'entrée du CE2, le ministère mettant à disposition des équipes une base de données de 400 items dans lesquels les enseignants sont invités à choisir ce qu'ils veulent.

Le ministère souhaite instaurer un dispositif national d'évaluation mais à moindre frais, ce qui veut dire que c'est sur le budget des écoles que les coûts

d'impression seront ponctionnés.

Pour le SNUipp-FSU ces coûts ne doivent pas grever le budget des écoles.

Enfin, les nouveaux programmes d'éducation morale et civique sont également entrés en vigueur à cette rentrée.

Ces programmes présentent des orientations générales intéressantes en rupture avec certaines prescriptions des programmes de 2008.

Mais si les principes généraux vont dans le bon sens, les indications pour la mise en œuvre apparaissent trop lourdes et trop floues. Il est regrettable que

le ministère impose un texte insuffisamment abouti pour cette rentrée ayant pour seul souci d'afficher rapidement une réponse aux attentats de janvier dernier.

Le temps politique semble bien prendre le pas sur les intérêts pédagogiques et professionnels.

En plus de la question de l'impression de tous ces documents, se posent de manière accrue celles de la formation et du temps : le cadre des 108h annualisées (consacrées aux réunions et à l'APC), qui ne suffisaient déjà pas l'an dernier, explose totalement, et aucune action de formation n'est prévue ou presque : 3h au mieux pour les programmes de maternelle, rien pour le reste !



Dans notre département, le plan de formation est désormais une coquille vide avec la quasi disparition des stages remplacés. Alors que la ministre annonce un effort exceptionnel en faveur de la formation continue, c'est une offre de formation à couper le souffle.

Pourtant, comme le rappelle l'OCDE, la formation professionnelle continue a autant d'importance, si ce n'est plus, que la formation initiale dans le succès d'un système d'éducation.

Pour toutes ces raisons, le SNUipp-FSU appelle tous les enseignants à suivre sa consigne syndicale : "108 h, c'est nous qui décidons !".

Les professionnels, c'est nous !

Charlotte Boeuf

SPÉCIAL TRAVAIL ENSEIGNANTS
« LES PROFESSIONNELLS, C'EST NOUS ! »

DÈS LA RENTRÉE, AVEC VOUS, ON L'OUVRE

POUR NOTRE METIER

Les enseignants du primaire ont la particularité d'avoir d'un côté les obligations de service les plus lourdes au pays de l'OCDE, les autres au point de vue des conditions de travail.

108 HEURES « C'EST NOUS QUI DÉCIDONS »